

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°9 (arrêté de promulgation du 29 décembre 1934)

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
29 décembre 1934

Numéro JO
n° 457 du 31/12/1934

Date du numéro
31 décembre 1934

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 1 octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vu le décret du 4 décembre 1934 autorisant la colonie de la Côte française des Somalis à réaliser une nouvelle tranche d'emprunt; inséré au Journal officiel de la République française du 6 décembre 1934;

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1°, — Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 3 décembre 1934 susvisé autorisant la colonie de la Côte française des Somalis à réaliser une nouvelle tranche d'emprunt. Art. 2, — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera,

m.de.coppet